

Le Président

Chartres, le 29 juin 2017

**TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES**

**DÉLÉGATIONS TEMPORAIRES DU PRÉSIDENT**

<b>Nature de l'acte</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Fonction</b>	<b>Conditions</b>
Jeudi 23 mars 2017	Mr Pierre LÉGER	Ancien Président et Membre associé	Pour signer la convention de lutte contre le travail illégal en Eure-et-Loir
Du lundi 10 avril au vendredi 14 avril 2017 inclus	Mme Armelle MARECHAL- GUICHARD	Vice-Présidente Industrie	



Michel GUERTON